



DONDELANGE
KEHLEN
KEISPELT MEISPELT
NOSPELT OLM

Formulaire

Demande de location des locaux et du matériel / équipement

À INTRODUIRE AU PLUS TARD 2 MOIS AVANT LA DATE DE LA MANIFESTATION
event@kehlen.lu

Toutes les informations et les photos des locaux sont disponibles sur l'application
« [Kehlen App](#) »

POUR PERSONNE PRIVÉE

Nom et prénom		
Adresse postale (n° et rue)		
Code postal et localité	L-	
Tél. / GSM		
E-mail		
Banque Le code BIC*		
IBAN		

* Le formulaire devra être accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire (RIB)
d'un compte dont le demandeur est titulaire, à joindre en pièce justificative.

MANIFESTATION

Nom de la manifestation :		
Date & heure de la manifestation (début & fin)	Date :	Heure :
Date & heure de l'utilisation de la salle (début & fin)	Date :	Heure :

SALLES

IMPORTANT : Les réservations de salles doivent être effectuées 2 mois à l'avance.

KEHLEN	☐ « Kieleser Buvette » avec : (Rue de Keispelt, L-8282 Kehlen)	☐ Buvette ☐ Installation pour bière pression (Simon)	☐ Sonorisation
	☐ « Musekssall » avec : (8, Rue du Centre, L-8282 Kehlen)	☐ Buvette ☐ Installation pour bière pression (Simon)	☐ Sonorisation ☐ Cuisine ☐ Friteuse ☐ Four multifonctionnel
	☐ Hall sportif avec : (Liberatiounsstrooss, L-8283 Kehlen)	☐ Salle de réunion 1 (± 20 pers.)	
KEISPELT	☐ Salle polyvalente avec : (13, Rue de Meispelt, L-8293 Keispelt)	☐ Installation pour bière pression (Bofferding)	☐ Sonorisation
	☐ Musekshal Keispelt-Meespelt avec : (35, Rue Pierre Dupong, L-8293 Keispelt)	☐ Buvette ☐ Installation pour bière pression (Simon)	☐ Sonorisation

Les informations vous concernant, recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement par l'administration concernée afin de mener à bien votre demande. Vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification de vos données personnelles ainsi que de la faculté de retirer votre consentement conformément au Règlement Général sur la Protection des Données du 25 mai 2018. Vos données personnelles seront conservées pendant dix années.

NOSPelt	☐ Centre culturel avec : (4, Rue de l'École, L-8391 Nospelt)	☐ Buvette ☐ Installation pour bière pression	☐ Sonorisation
	☐ Ancienne école avec : (4, Rue de l'École, L-8391 Nospelt)	☐ Salle de réunion 5 (± 12 pers.)	
OLM	☐ Festsall avec : (10, Rue de Capellen, L-8323 OLM)	☐ Buvette	☐ Sonorisation
		☐ Installation pour bière pression (Bofferding)	☐ Cuisine ☐ Friteuse ☐ Four multifonctionnel
ELMEN / OLM	☐ Maison pour Tous avec : (4 Groussgaass, L-8297 OLM)	☐ Salle de quartier	☐ Sonorisation ☐ Projecteur
			☐ Cuisine ☐ Tables hautes ____ pièce(s) ☐ Verres ☐ Friteuse ☐ Four multifonctionnel
		☐ Salle de réunion (B)	☐ TV
		☐ Salle sociétaire (C/D)	☐ TV

INFORMATIONS

- L'autorisation pour la Nuit blanche est requise uniquement pour les événements ouverts au public.
- Le délai de réservation est 2 mois avant la date de l'événement.

NETTOYAGE DE LA SALLE

☐ Nettoyage par le locataire

☐ Nettoyage par la société Dussmann sur demande du locataire (Art. 2.4 du règlement du 20 septembre 2024).
Les frais du nettoyage demandé seront refacturés au locataire.

ASSURANCE

Le demandeur ou l'association est responsable de tous les dommages causés au matériel dans les salles communales pendant la période de location, conformément à l'assurance responsabilité civile.

☐ Attestation de responsabilité civile fournie par le demandeur ou l'association (à inclure avec les documents annexes)

REMARQUES DIVERSES

Règlements & Taxes : - Modification - Règlement concernant l'utilisation des salles et infrastructures de la Commune de Kehlen
- Règl. taxe - Utilisation des salles et installations de l'AC Kehlen

☐ En cochant cette case, le demandeur reconnaît avoir pris connaissance des règlements communaux et accepte sans réserve les conditions, taxes et tarifs relatifs à l'utilisation des équipements et installations communales.

CASES RÉSERVÉES À L'ADMINISTRATION COMMUNALE

DEMANDE :	☐ accordée le	☐ refusée le
MOTIF DU REFUS :	☐ la salle n'est pas disponible	☐ délai non respecté
	☐ autre :	

Les informations vous concernant, recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement par l'administration concernée afin de mener à bien votre demande. Vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification de vos données personnelles ainsi que de la faculté de retirer votre consentement conformément au Règlement Général sur la Protection des Données du 25 mai 2018. Vos données personnelles seront conservées pendant dix années.

